

### DEPARTEMENT DU CANTAL

#### SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

## DECISION DU PRESIDENT n°2024-159 PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### OBJET:

### Contrat de visite technique Véhicules de collecte des ordures ménagères de Saint Flour Communauté

#### La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales el notamment son article L 5211-10;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Considérant que Saint-Flour Communauté doit procéder à la vérification générale des bennes à ordures ménagères ;

Vu la proposition de contrat de visite technique nº186 en date du 28 mars 2024;

#### DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois, le contrat de visite technique n°186 qui annule et remplace le précédent avec l'entreprise SEMAT, domiciliée 335 avenue Jean Guitton, 17028 LA ROCHELLE, pour un montant de 1128.32 € HT la visite pour 8 bennes, sur la base de 4 visites par an, soit un montant total annuel de 4513.28 € HT;

Article 2 : Dit que les crédits seront inscrits au budget annexe 2024 « Collecte des Ordures Ménagères-Déchetteries » chapitre 011 ;

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

Fait à Saint-Flour, le 15 AVR. 2024

La Présidente,

Céline CHARRIAUD

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire. Transmise en Préfecture le 15 AVR. 2074

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le 15 AVR. 2024

Accuse de réception en préfecture 015-20006660-20240415-DEC2024-159-AU Date de télétransmission : 15/04/2024 Date de réception préfecture : 15/04/2024



Communauté de Communes

Saint-Flour Communauté

Monsieur le Président

Pôle de Saint-Flour

Village d'Entreprises

ZA Rozier Coren

15100 SAINT-FLOUR

V/Ref.:

N/Ref.: JML/CM - CVT-186

Date: 28 mars 2024

## Contrat de Visite Technique n° 186 Décision n° 2022-022

Entre la Société SEMAT - Service Client - et le client soussigné, il est convenu le présent contrat de visite technique selon les modalités suivantes :

### MATERIELS CONCERNES (à l'exclusion des châssis automobiles)

8 BOM et son / leurs basculeur (s) associé (s)

TYPE	N* DE SERIE
C223	180058
C214	11532
C335	141678
C213	143351
C223	144297
C225	47907
C334	160325
C335	160797

### TRAVAUX EFFECTUES PAR MATERIEL DANS LE CADRE DU CONTRAT

➡ Vérification générale selon une fiche de contrôle conforme aux arrêtés des 5 mars et 4 juin 1993 soumettant certains équipements de travail à l'obligation de faire l'objet des vérifications générales périodiques prévues à l'article R4323-23 du Code du Travail et avec remise au client d'une fiche de visite mentionnant :

- L'état du matériel,
- Les travaux exécutés,
- Les travaux souhaitables.
- Les travaux à effectuer impérativement en cas d'anomalie importante, nécessitant au besoin une réparation sur place ou dans un Centre Service Client SEMAT,
- La liste des pièces fournies,
- La liste des pièces à fournir.
- Réglage éventuel des pressions,
- Mises au point nécessaires et exécutables dans le cadre du contrat (réglage mécaniques, serrages, ...),
- Sur demande, exécution d'un devis de réparation soumis à accord séparé.
- ➡ Remise d'une copie de la fiche de contrôle qui mentionnera les travaux souhaitables et impératifs suivant 4 degrés d'importance.
- ➡ Information du personnel utilisateur et/ou d'entretien.





#### CLAUSE OBLIGATOIRE POUR LA PARTIE DESIGNEE « CLIENT »

Afin de pouvoir réaliser les contrôles liés à la norme en vigueur (limitation 30 KM/H avec présence sur Marchepieds et interdiction de marche arrière), la présence d'une personne habilitée à conduire vos véhicules est obligatoire.

### **DUREE NORMALE DE VISITE**

Matériel de collecte ...... 2 heures par matériel

#### PERIODICITE DES VISITES

(Les arrêtés des 5 mars et 4 juin 1993 obligent à un contrôle trimestriel)

## NOMBRE DE VISITE COMMANDEE CHAQUE ANNEE : 4

PRIX DU SERVICE

Etabli au 1e janvier pour toute l'année en cours et révisé à chaque début d'année suivante selon la formule de révision:

> $Pn = Po \times [0.15 + 0.70 \times (ICHTrev-Tsn) + 0.15 \times (FSD2n)]$ (ICHTrev-Tso) (FSD2o)

Pn:

est le prix du contrat au 1e janvier pour l'année considérée

Po:

est le prix de base du contrat pour l'année considérée ICHTrev-TSn : est le coût horaire du travail révisé tous salariés des industries mécaniques &

Electrique du mois de septembre qui précède l'année de révision

ICHTrev-TSo : est le même indice du mois de septembre de l'année précédant la date de départ

Du contrat

Fsd2n:

est l'indice des frais et services divers 2 du mois de septembre qui précède l'année

Fsd2o:

est le même indice du mois de septembre de l'année précédant la date de départ

Du contrat

## Au 1er janvier 2024 : 1.128,32 € HT la visite

Prix pour 8 benne(s) à ordures ménagères et son / leurs basculeur (s) associé (s) Déplacement compris

Facturation établie à l'issue de chaque visite

Le véhicule devra être disponible à la date, heure et lieu d'intervention qui auront été fixés en accord avec vos services.





### LIMITE DU SERVICE

Le prix du service ne comprend pas :

⇒La fourniture des pièces de rechange et des ingrédients (huile...)

⇒ Les heures excédant la durée normale de la visite, facturables en sus au taux de main d'œuvre en vigueur en nos usines au moment de l'intervention.

Le Service Client SEMAT ne peut en aucun cas être tenu responsable d'incident intervenant entre 2 visites, même après une visite récente.

### DUREE DU CONTRAT ET RECONDUCTION

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse, sauf dénonciation formelle de part et d'autre par lettre recommandée avec préavis d'un mois, pour une durée maximale de 3 ans, audelà desquels, une nouvelle proposition sera établie.

JEAN-MARC de JEAN-MARC
LHOMME
Date: 2024.03.28
12:00:08 +01'00'

la liberté des prix et de la concurrence.

Fait en double exemplaire A: Le

Lu et approuvé

NOTA : Prix conformes aux dispositions de l'Arrêté 86-1309 du 29/12/1986 fixant les conditions d'application de l'ordonnance n° 86-1243 du 01/12/1986, relative à

Un exemplaire est à retourner dûment rempli à la Direction du Service Client à La Rochelle





## FICHE DE CONTRÔLE TECHNIQUE N° GV-24

Conforme aux arrêtés des 5 mars et 4 juin 1993 soumettant certains équipements de travail à l'obligation de faire l'objet des vérifications générales périodiques prévues à l'article R4323-23 du Code du Travail.

Raison sociale:						Cod	e Clier	nt:		
Date:										
Type de benne :						N° d	e série	<b>:</b>		
Type de LC :						N° d	o sório	:		
N° d'immatriculation	:					Parc	N":			
N° de contrat :										
Sortie Atelier:	OR n°									
	Visite:	1 <sup>ère</sup> 🖸	2 <sup>ème</sup>		3 <sub>9me</sub>		4 <sup>8</sup> m	• 🗆		
	Client p	résent au	cours	de la	visite :		Oui		Non	
	Si oui, n	om de la j	person	ne:						
CABINE	STATE OF THE PARTY.	and the same	201	Contract of the last of the la	AVIEC	THY	700 E 10	Tel228		100

Etat du pupitre et inscription	Bon état	Relevé des compteurs	Cycles
Indication sur écran (essais et fonctionnement)	Bon état		
		Relevé des compteurs Cycles de compactage	34532
Pupitre		Relevé des compteurs Cycles de porte	4913
Pupitre – Message d'accueil à la mise sous tension et gyrophare en marche	Bon état	Relevé des compteurs Cycles de Lève-Conteneurs	38309
Pupitre - Message « Porte Ouverte »	Bon état		
Pupitre - Message « LC bas »	Bon état		
Pupitre – Message « Arrêt d'urgence »	Bon état		
Pupitre – Message « marchepied occupé »	Bon état		

## COMMANDE SUR PUPITRE (essais et lonctionnement)

Interrupteur mise sous tension	Bon état	Bouton d'arrêt d'urgence	Bon état
Fonctions:			
Ouverture de porte	Bon état	Fermeture de porte jusqu'à la zone de sécurité	Bon état
Ejection	Bon état	Rétroflexe porte	Bon état
Recul éjecteur	Bon état	Contrôle régime accélération auto	Bon état

Observations:	





## PRESSION HYDRAULIQUE (Releve)

Pression hydraulique – Pompe hydraulique - Montage		Pression hydraulique – Pression Générale 2ème étage de pompe	0
Pression hydraulique – Pression générale 1e étage de pompe	0	Pression hydraulique - Pression distributeur panneau	0

## CONTRÔLE DES COMMANDES SUR BOITIER PORTE (Essais de fonctionnement)

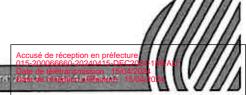
	Gauche	Droite
Boitier gauche état général étanchéité	Bon état	Bon état
Etat des protections	Bon état	Bon état
Arrêt d'urgence	Bon état	Bon état
Sonnette (bouton et contact)	Bon état	Bon état
Sonnette (fonctionnement en cabine)	Bon état	Bon état
Cycle de compactage	Bon état	Bon état
Arrêt (bouton et contact)	Bon état	Bon état
Cycle de dégagement	Bon état	Bon état
Montée LC (bouton et contact)	Bon état	Bon état
Descente LC (bouton et contact)	Bon état	Bon état

Sélection feux de travail	Bon etat	
Décomposition cycle montée et descente panneau	Bon état	
Observations		
Observations:		

## SYSTEME DE COMPACTAGE (Essais de fenctionnement)

Panneau supérieur (usure)	Bon état	Articulation côté tige (tête)	Bon état
Articulations panneau supérieur	Bon état	Vérin de compactage (rayure, fuite)	Bon état
Panneau intermédiaire (usure)	Bon état	Articulation côté fût (pied)	Bon état
Articulation panneau intermédiaire	Bon état	Articulation côté tige (tête)	Bon état
Etat pelle		Bielle de stabilisation droite	Bon état
Articulation pelle	Bon état	Articulation fixe et mobile	Bon état
Vérin pelle (rayure, fuite)	Bon état	Bielle de stabilisation gauche	Bon état
Articulations côté fût (pied)	Bon état	Articulation fixe et mobile	Bon état

Observations:	





## PORTE

Coffret électrique (fixation et étanchéité)	Bon état	Béquille de sécurité	Bon état
Vérin de levée de porte	Bon état	T	Bon état

## CHAUDRONNERIE PORTE

Aspect général (usure)	Bon état	Joue de trémie (usure)	Bon état
Montant (déformation)	Bon état	Vanne de vidange (étanchéité – fonctionnement)	Bon état
Tôle de trémie (usure)	Bon état	Joint de porte	Bon état

Observations:		

## MARGET PILD

POTCHES DE MAINTIEN

	Gauche	Droite
Déformation	Bon état	Bon état
Fonctionnement articulation	Bon état	Bon état
Fixation	Bon état	Bon état
Bande caoutchouc	Bon état	Bon état
Sécurité Marche Pied (contacteur)	Bon état	Bon état
Grille	Bon état	Bon état

Observations:			

	Gauche	Droite
Déformation	Bon état	Bon état
Fixation	Bon état	Bon état
Etat du Revêtement	Bon état	Bon état

Observations:		





## CAISSON

Aspect général (usure)	Bon état	Plancher (déformation – usure)	Bon état
Pavillon (déformation)	Bon état	Etat des glissières (déformation – usure)	Bon état
Fixation tuyauterie	Bon état	Ejecteur (usure des patins)	Bon état
Boitier de verrouillage - propreté	Bon état	Vérin d'éjection (fuite)	Bon état
Réservoir hydraulique (fixation)	Bon état	Fixation au châssis avant	Bon état
Réservoir hydraulique (étanchéité)	Bon état	Fixation au châssis arrière	Bon état
Articulation de la porte	Bon état	Tôle d'entrée de caisson (usure)	Bon état
Crochets de verrouillage	Bon état	Propreté intérieur	Bon état

## HYDRAUHQUE

Remplissage du réservoir	Bon état	Distributeur annexe	Bon état
Voyant niveau d'huile (état)	Bon état	Bouchon reniflard	Bon état
Vanne d'isolement (fonctionnement)	Bon état	Filtre	Bon état
Etat général du circuit	Bon état	Flexibles (usure frottement)	Bon état
Fuites	Bon état	Alimentation rigides (usure frottement	Bon état
Pompe de transmission	Bon état		

Observations:		

## ELECTRICITE

Etat des faisceaux	Bon état	Détecteur descente de porte	Bon état
Etat des goulottes	Bon état	Détecteur porte haute	Bon état

Observations:		
Secretarily controvorcements v		





Peinture	Bon état	
Observations :		
SIGNALISATION (Functionnement)		
11 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		
	Gauche	Droite
	on état	Bon état
	on état on état	Bon état
	on état	Bon état
Di Di	or oldt	Bon état
CAMERA	Bon état	
CAMITIRA Caméra	Bon état	
Observations :  Caméra  Observations :	Bon état	
CAMIERA  Caméra  Observations:		
Caméra  Observations:  Nolkill: 1501-1	Bon état  Essai réalisé ?	Si oul:
Caméra  Disservations:  Note the first of the second secon	Essai réalisé ?	
Caméra  Disservations:  Colonia (531-1)  Cocage Marche Arrière  Régulation à 30 km/h  Conctionnement barrières immatérielles	Essai réalisé ? OUI OUI	Si oui :
Doservations :  Socage Marche Arrière Régulation à 30 km/h onctionnement barrières immatérielles Conctionnement présence Ripeurs	Essai réalisé ? OUI OUI OUI	Si oui : Bon état Bon état
Caméra  Observations:  Volkius 1501-1  Blocage Marche Arrière Régulation à 30 km/h  Fonctionnement barrières immatérielles Fonctionnement présence Ripeurs	Essai réalisé ? OUI OUI	Si oui :
Caméra  Observations:	Essai réalisé ? OUI OUI OUI	Si oui : Bon état Bon état Bon état



## ARTICULATION DE PORTE / CAISSON

	Ga	uche	Droite		
Contrôle des fissures et axes articulation	Bon état		Bon état		
Observations :					
LEVE-GOINTENEURS					
Etat des sécurités (capteur, pro etc.)	tection ripeurs,	Bon état			
Etat des barrières si L.C autom	atique	Bon état			
Etat de la barre anti-encastrem	ent	Bon état			
Etat de la baire anti-chedasent Etat des vérins et axes articula	tion	Bon état			
Etat du mécanisme en général		Bon état			
Lui da medamente en ge					
Observations:					
				NAME OF TAXABLE PARTY.	
AUTO-COLLANTS DE SECU	RITE				
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	No principal value of				
Autocollants		Ok			
7 Miles Continued					
Observations:					



NOM of Signature du Contrôleur	NOM et Signature du Responsable *	

Compte-rendu verbal fait ?

□ OUI □ NON

Si oui, nom de la personne :

Si non, motif:

## MODALITES A PRENDRE EN COMPTE IMPERATIVEMENT POUR LA PARTIE DESIGNEE « CLIENT »

En accord avec vos services, SEMAT vous proposera une date d'intervention pour réaliser les contrôles des matériels appartenant au contrat. Dans le cas où l'un des matériels ne serait pas présenté lors de notre intervention, un rendez-vous pourra être reprogrammé suivant les disponibilités des matériels et des techniciens SEMAT dans le cadre du contrat.

En aucun cas SEMAT ne pourra être tenue responsable d'un dépassement d'échéance, le Client restant maître de la bonne tenue règlementaire de ses matériels.

Pour donner suite à ces vérifications, un rapport de contrôle vous sera envoyé à raison d'un document par matériel.

La société SEMAT décline toute responsabilité en cas d'accident si les remarques de ce présent rapport n'étaient pas prises en compte. Il vous incombe d'effectuer à votre charge les travaux préconisés.

Accusé de réception en préfecture 015-20006660-20240415-0 C2544-06-60 Date de télétransmission : 16 04 212 Date de réception préfectule | 16 14.2124



V/Ref.:

N/Ref.: JML/CM - CVT-186

Date: 28 mars 2024

Communauté de Communes Saint-Flour Communauté Monsieur le Président Pôle de Saint-Flour Village d'Entreprises ZA Rozier Coren

15100 SAINT-FLOUR

## Contrat de Visite Technique n° 186 Décision n° 2024 - 153

Entre la Société SEMAT - Service Client - et le client soussigné, il est convenu le présent contrat de visite technique selon les modalités suivantes :

## MATERIELS CONCERNES (à l'exclusion des châssis automobiles)

8 BOM et son / leurs basculeur (s) associé (s)

TYPE	N' DE SERIE
C223	180058 -
C214	11532 -
C335	141678-
C213	143351 -
C223	144297-
C225	47907-
C334	160325.
C335	160797

## TRAVAUX EFFECTUES PAR MATERIEL DANS LE CADRE DU CONTRAT

Vérification générale selon une fiche de contrôle conforme aux arrêtés des 5 mars et 4 juin 1993 soumettant certains équipements de travail à l'obligation de faire l'objet des vérifications générales périodiques prévues à l'article R4323-23 du Code du Travail et avec remise au client d'une fiche de visite mentionnant ;

- L'état du matériel.
- Les travaux exécutés,
- Les travaux souhaitables,
- Les travaux à effectuer impérativement en cas d'anomalie importante, nécessitant au besoin une réparation sur place ou dans un Centre Service Client SEMAT.
- La liste des pièces fournies,
- La liste des pièces à fournir,
- Réglage éventuel des pressions,
- Mises au point nécessaires et exécutables dans le cadre du contrat (réglage mécaniques, serrages, ...).
- Sur demande, exécution d'un devis de réparation soumis à accord séparé.
- ➡ Remise d'une copie de la fiche de contrôle qui mentionnera les travaux souhaitables et impératifs suivant 4 degrés d'importance.
- Information du personnel utilisateur et/ou d'entretien.





### CLAUSE OBLIGATOIRE POUR LA PARTIE DESIGNEE « CLIENT »

Afin de pouvoir réaliser les contrôles liés à la norme en vigueur (limitation 30 KM/H avec présence sur Marchepieds et interdiction de marche arrière), la présence d'une personne habilitée à conduire vos véhicules est obligatoire.

#### **DUREE NORMALE DE VISITE**

Matériel de collecte ............. 2 heures par matériel

#### PERIODICITE DES VISITES

(Les arrêtés des 5 mars et 4 juin 1993 obligent à un contrôle trimestriel)

## NOMBRE DE VISITE COMMANDEE CHAQUE ANNEE : 4 PRIX DU SERVICE

Etabli au 1er janvier pour toute l'année en cours et révisé à chaque début d'année suivante selon la formule de révision :

 $Pn = Po \times [0.15 + 0.70 \times (ICHTrev-Tsn) + 0.15 \times (FSD2n)]$ (ICHTrev-Tso) (FSD2o)

Pn : est le prix du contrat au 1er janvier pour l'année considérée Po : est le prix de base du contrat pour l'année considérée

ICHTrev-TSn : est le coût horaire du travail révisé tous salariés des industries mécaniques &

Electrique du mois de septembre qui précède l'année de révision

ICHTrev-TSo : est le même indice du mois de septembre de l'année précédant la date de départ

Du contrat

Fsd2n : est l'indice des frais et services divers 2 du mois de septembre qui précède l'année

De révision

Fsd2o : est le même indice du mois de septembre de l'année précédant la date de départ

Du contrat

## Au 1er janvier 2024 : 1.128,32 € HT <u>la visite</u>

Prix pour 8 benne(s) à ordures ménagères et son / leurs basculeur (s) associé (s)
Déplacement compris

Facturation établie à l'issue de chaque visite

Le véhicule devra être disponible à la date, heure et lieu d'intervention qui auront été fixés en accord avec vos services.





### LIMITE DU SERVICE

Le prix du service ne comprend pas :

⇒La fourniture des pièces de rechange et des ingrédients (huile...)

⇒ Les heures excédant la durée normale de la visite, facturables en sus au taux de main d'œuvre en vigueur en nos usines au moment de l'intervention.

Le Service Client SEMAT ne peut en aucun cas être tenu responsable d'incident intervenant entre 2 visites, même après une visite récente.

### **DUREE DU CONTRAT ET RECONDUCTION**

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse, sauf dénonciation formelle de part et d'autre par lettre recommandée avec préavis d'un mois, pour une durée maximale de 3 ans, audelà desquels, une nouvelle proposition sera établie.

JEAN-MARC de JEAN-MARC
LHOMME
Date: 2024-03-28
12:00:08 +01:00\*

Fait en double exemplaire

A: Le

Lu et approuvé



NOTA: Prix conformes aux dispositions de l'Arrête 86-1309 du 29/12/1986 fixant les conditions d'application de l'ordonnance n° 86-1243 du 01/12/1986, relative à la liberté des prix et de la concurrence.

Un exemplaire est à retourner dûment rempli à la Direction du Service Client à La Rochelle





## FICHE DE CONTRÔLE TECHNIQUE N° CV-24.....

Conforme aux arrêtés des 5 mars et 4 juin 1993 soumettant certains équipements de travail à l'obligation de faire l'objet des vérifications générales périodiques prévues à l'article R4323-23 du Code du Travail.

					Code	e Clier	ıt:					
					N° d	e série	:					
					N° d	série	:					
					Parc	N°:						
R n°												
isite :	1êre ⊠	2 <sup>ème</sup>		3 <sup>ème</sup>		4800	• 🗆					
lient pré	sent au c	ours c	le la v	isite :		Oui		Non				
i oui, no	m de la pe	ersoni	ne:									
1	site : lient pré	site : 1⁵** ⊠ lient présent au c	site : 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>èrre</sup> lient présent au cours c	site: 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>èrre</sup> □	site : 1ère 🗵 2èrre 🗆 3èrre lient présent au cours de la visite :	N° de N° de Parc R n° site : 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>ème</sup> □ 3 <sup>ème</sup> □	N° de série N° de série Parc N° : R n° site : 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>èrre</sup> □ 3 <sup>èrre</sup> □ 4 <sup>èrre</sup> lient présent au cours de la visite : □ Oui	R n° site : 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>èrre</sup> □ 3 <sup>èrre</sup> □ 4 <sup>èrre</sup> □ lient présent au cours de la visite : □ Oui □	N° de série : N° de série : Parc N° : R n° site : 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>èrre</sup> □ 3 <sup>èrre</sup> □ 4 <sup>èrre</sup> □	N° de série : N° de série : Parc N° : R n° site : 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>èrre</sup> □ 3 <sup>èrre</sup> □ 4 <sup>èrre</sup> □	N° de série : N° de série : Parc N° : R n° site : 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>èrre</sup> □ 3 <sup>èrre</sup> □ 4 <sup>èrre</sup> □	N* de série : N* de série : Parc N* : R n° site : 1 <sup>ère</sup> ⊠ 2 <sup>ème</sup> □ 3 <sup>ème</sup> □ 4 <sup>ème</sup> □

### CABINE

Etat du pupitre et inscription	Bon état	Relevé des compteurs	Cycles
Indication sur écran (essais et fonctionnement)	Bon état		
		Relevé des compteurs Cycles de compactage	34532
Pupitre		Relevé des compteurs Cycles de porte	4913
Pupitre – Message d'accueil à la mise sous tension et gyrophare en marche	Bon état	Relevé des compteurs Cycles de Lève-Conteneurs	38309
Pupitre - Message « Porte Ouverte »	Bon état		
Pupitre - Message « LC bas »	Bon état		
Pupitre – Message « Arrêt d'urgence »	Bon état		
Pupitre – Message « marchepied occupé »	Bon état		

### COMMANDE SUR PUPITRE (essais et fonctionnement)

Interrupteur mise sous tension	Bon état	Bouton d'arrêt d'urgence	Bon état
Fonctions:			
Ouverture de porte	Bon état	Fermeture de porte jusqu'à la zone de sécurité	Bon état
Ejection	Bon état	Rétroflexe porte	Bon état
Recul éjecteur	Bon état	Contrôle régime accélération auto	Bon état

Observations:				



## PRESSION HYDRAULIQUE (Releve)

Pression hydraulique – Pompe hydraulique - Montage	Bon état	Pression hydraulique – Pression Générale 2ème étage de pompe	0
Pression hydraulique – Pression générale 1er étage de pompe	0	Pression hydraulique – Pression distributeur panneau	0

## CONTRÔLE DES COMMANDES SUR BOITIER PORTE (Essais de fonctionnement)

	Gauche	Droite
Boitier gauche état général étanchéité	Bon état	Bon état
Etat des protections	Bon état	Bon état
Arrêt d'urgence	Bon état	Bon état
Sonnette (bouton et contact)	Bon état	Bon état
Sonnette (fonctionnement en cabine)	Bon état	Bon état
Cycle de compactage	Bon état	Bon état
Arrêt (bouton et contact)	Bon état	Bon état
Cycle de dégagement	Bon état	Bon état
Montée LC (bouton et contact)	Bon état	Bon état
Descente LC (bouton et contact)	Bon état	Bon état

Sélection feux de travail	Bon état
Décomposition cycle montée et descente panneau	Bon état
	A RESULT TAXAS
Observations :	

## SYSTEME DE COMPACTAGE (Essais de fonctionnement)

Panneau supérieur (usure)	Bon état	Articulation côté tige (tête)	Bon état
Articulations panneau supérieur Bon e		Vérin de compactage (rayure, fuite)	Bon état
Panneau intermédiaire (usure)	Bon état	Articulation côté fût (pied)	Bon état
Articulation panneau intermédiaire	Bon état	Articulation côté tige (tête)	Bon état
Etat pelle	Bon état	Bielle de stabilisation droite	Bon état
Articulation pelle	Bon état	Articulation fixe et mobile	Bon état
Vérin pelle (rayure, fuite)	Bon état	Bielle de stabilisation gauche	Bon état
Articulations côté fût (pied)	Bon état	Articulation fixe et mobile	Bon état

Observations:			



## E(0)?11E

Coffret électrique (fixation et étanchéité)	Bon état	Béquille de sécurité	Bon état
Vérin de levée de porte	Bon état		Bon état

## CHAUDRONNERIE PORTE

Aspect général (usure)	Bon état	Joue de trémie (usure)	Bon état
Montant (déformation)	Bon état	Vanne de vidange (étanchéité – fonctionnement)	Bon état
Tôle de trémie (usure)	Bon état	Joint de porte	Bon état

Observations :			

## MARCHE PIED

	Gauche	Droite
Déformation	Bon état	Bon état
Fonctionnement articulation	Bon état	Bon état
Fixation	Bon état	Bon état
Bande caoutchouc	Bon état	Bon état
Sécurité Marche Pied (contacteur)	Bon état	Bon état
Grille	Bon état	Bon état

Observations :			

## POIGNEES DE MAINTIEN

	Gauche	Droite
Déformation	Bon état	Bon état
Fixation	Bon état	Bon état
Etat du Revêtement	Bon état	Bon état

Observations:			





## CAISSON

Aspect général (usure)	Bon état	Plancher (déformation – usure)	Bon état
Pavillon (déformation)	Bon état	Etat des glissières (déformation – usure)	Bon état
Fixation tuyauterie	Bon état	Ejecteur (usure des patins)	Bon état
Boitier de verrouillage - propreté	Bon état	Vérin d'éjection (fuite)	Bon état
Réservoir hydraulique (fixation)	Bon état	Fixation au châssis avant	Bon état
Réservoir hydraulique (étanchéité)	Bon état	Fixation au châssis arrière	Bon état
Articulation de la porte	Bon état	Tôle d'entrée de caisson (usure)	Bon état
Crochets de verrouillage	Bon état	Propreté intérieur	Bon état

Observations:			

## HYDRAULIQUE

Remplissage du réservoir	Bon état	Distributeur annexe	Bon état
Voyant niveau d'huile (état)	Bon état	Bouchon reniflard	Bon état
The state of the s	Bon état	Filtre	Bon état
Etat général du circuit	Bon état	Flexibles (usure frottement)	Bon état
Fuites	Bon état	Alimentation rigides (usure frottement	Bon état
Pompe de transmission	Bon état		

Observations :			

## ===0117(011=

Etat des faisceaux	Bon état	Détecteur descente de porte	Bon état
Etat des goulottes	Bon état	Détecteur porte haute	Bon état

Observations:			
			- 1





Peinture	re Bon état						
Observations :							
		Į.					
SIGNALISATION (Fonctionnement)	(A) (C) (C) (C) (C) (C) (C) (C) (C) (C) (C						
The state of the s		HOW TO BELL TO					
	Gauche						
Feux de recul	on état	Droite					
	on état	Bon état					
	on état	Bon état					
Clignotants	on état	Bon état					
Veilleuses B	on état	Bon état Bon état					
Feux de Gabarit B	on état	Bon état					
	on état	Bon état					
CAMERA							
CAMERA	Bon état						
PAMERA Caméra	Bon état						
©AMERA Caméra	Bon état						
©AMERA Caméra	Bon état						
PAMERA Caméra	Bon état						
©AMERA Caméra	Bon état						
Daméra Disservations :	Bon état						
Caméra  Observations:							
Daméra Disservations :	Essai réalisé ?	Si oui :					
Caméra  Disservations:  ORMI= 150151	Essai réalisé ?	Si oui :					
Camera  Disservations:  ORME 1501-1  Ocage Marche Arrière égulation à 30 km/h	Essai réalisé ?	Si oui : Bon état					
Caméra  Disservations:  ORMS 150151  Ocage Marche Arrière égulation à 30 km/h conctionnement barrières immatérielles	Essai réalisé ? OUI OUI	Bon état					
Caméra  Disservations:  Observations:  Ocage Marche Arrière égulation à 30 km/h onctionnement barrières immatérielles onctionnement présence Ripeurs	Essai réalisé ? OUI OUI OUI	Bon état					
Caméra  Disservations:  Ocage Marche Arrière égulation à 30 km/h onctionnement barrières immatérielles onctionnement présence Ripeurs	Essai réalisé ? OUI OUI	Bon état Bon état Bon état					
Observations :  Caméra  Observations :  Corrections	Essai réalisé ? OUI OUI OUI	Bon état					





## ARTICULATION DE PORTE / CAISSON

	Ga	uche	Droite		
Contrôle des fissures et axes articulation	Bon état		Bon état		
Observations :					
				W 10 2 2 1	
LEVE-CONTENEURS					
Etat des sécurités (capteur, protection ripeurs,		Bon état			
etc.) Etat des barrières si L.C automatique		Bon état			
Etat de la barre anti-encastrement		Bon état			
Etat des vérins et axes articulation		Bon état			
Etat du mécanisme en général		Bon état			
Observations:					
AUTO-COLLANTS DE SÉCU	RITÉ	TITLE ATTE		181118	
A. A					
Autocollants	May and the	Ok			



NOM et Signature du Contrôleur NOM et Signature du Responsable \*

(\*) A défaut, faire impérativement signer le Responsable d'Agence

Compte-rendu verbal fait ?

□ OUI □ NON

Si oui, nom de la personne :

Si non, motif:

# MODALITES A PRENDRE EN COMPTE IMPERATIVEMENT POUR LA PARTIE DESIGNEE « CLIENT »

En accord avec vos services, SEMAT vous proposera une date d'intervention pour réaliser les contrôles des matériels appartenant au contrat. Dans le cas où l'un des matériels ne serait pas présenté lors de notre intervention, un rendez-vous pourra être reprogrammé suivant les disponibilités des matériels et des techniciens SEMAT dans le cadre du contrat.

En aucun cas SEMAT ne pourra être tenue responsable d'un dépassement d'échéance, le Client restant maître de la bonne tenue règlementaire de ses matériels.

Pour donner suite à ces vérifications, un rapport de contrôle vous sera envoyé à raison d'un document par matériel.

La société SEMAT décline toute responsabilité en cas d'accident si les remarques de ce présent rapport n'étaient pas prises en compte. Il vous incombe d'effectuer à votre charge les travaux préconisés.

Accusé de réception en préfer de 015-200066660-20240415-Dev 200415-AU Date de télétransmission : 15-44/4-24 Date de réception préfecture 13-44/2-24